



**JACQUES DEVIRMENDJIAN (64)** ancien directeur général de Gaz de France

## LE GAZ NATUREL, ACTEUR DE LA PAIX EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Malgré le cas ukrainien, la contribution à la paix entre les nations des grandes infrastructures gazières et des contrats à long terme associés reste d'actualité.

**E**N 2004, J'AI ÉTÉ AMENÉ à écrire dans la revue X-Passion que les grands projets gaziers « créent sur le long terme une forte solidarité entre les pays situés le long de la chaîne gazière en raison de l'importance des investissements : le gaz naturel est vecteur de paix ». Peut-on encore l'affirmer aujourd'hui ? Depuis les années 60, l'approvisionnement de la France a évolué continuellement : la décennie 60 fut celle de Lacq et des Pays-Bas, 70 celle de l'Algérie, 80 celle de la Russie et la décennie 90 celle de la Norvège. L'industrie gazière européenne a réalisé une transition énergétique pour un ciel plus bleu, discrètement à l'instar de ses invisibles tuyaux, sans subventions ni prélèvements obligatoires, dans le strict respect des règles économiques et en concurrence avec des énergies plus carbonées.

« Une transition  
énergétique  
pour un ciel plus bleu »

tion et plus récemment par gazoduc sous-marin à grande profondeur. Le gaz naturel assure environ 25 % de l'énergie primaire de l'UE, mais 15 % en France en raison du nucléaire. La seule crise d'approvisionnement ayant nécessité la « mise en répartition du gaz » en France remonte à 1973. Il fut alors décidé d'appliquer sans faiblir une stratégie de sécurisation en diversifiant les sources et les routes du gaz, créant un réseau national et des stockages souterrains ; depuis, ces moyens contractuels et techniques ont permis de gérer toutes les situations.

### UNE LIBÉRALISATION DES MARCHÉS CONTESTABLE

Fondé sur des relations équilibrées, notamment en matière de partage des risques, le commerce du gaz naturel a contribué à l'intégration de l'UE par la création d'infrastructures transeuropéennes ; il a aussi favorisé la paix par la convergence d'intérêts de l'UE et des pays producteurs (Russie, Algérie). L'Europe du gaz a été faite par les entreprises et non par une politique publique. Cependant, au tournant du siècle, dans l'objectif du marché unique, l'UE a démantelé la chaîne gazière (augmentant son coût pour le consommateur), supprimé les monopoles, mis sous tutelle les CLT, proscrit leurs clauses de destination, et défait les partenariats entre sociétés importatrices formés pour partager les risques et les économies d'échelle.

### DES ENGAGEMENTS À LONG TERME

Les gisements découverts au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ont d'abord été exploités localement, puis le gaz a été exporté grâce à la mise au point des CLT (contrats à long terme) et aux progrès techniques du transport à grande distance, terrestre par gazoduc ou maritime après liquéfac-



Depuis Lacq dans les années 60, l'approvisionnement de la France en gaz naturel n'a cessé d'évoluer.

Dans le même temps, les pays exportateurs ont conservé leurs monopoles d'État (Russie, Algérie, Qatar) ou l'opérateur national dominant (Norvège).

## JEU D'ÉCHECS

De nos jours, la Commission déploie une « diplomatie de l'énergie » ayant comme objectif principal d'obliger Gazprom à transiter son gaz par l'Ukraine, tout en limitant autour de 30 % la part du gaz russe dans l'approvisionnement européen. Ne voulant plus du gaz russe, l'Ukraine s'approvisionne auprès des gaziers européens en gaz physiquement russe, principalement grâce aux prêts ou garanties d'institutions européennes, ce qui arrange toutes les parties prenantes, y compris russe ; toutefois, la dette ukrainienne gonfle. La Russie poursuit l'objectif de ne plus transiter de gaz par l'Ukraine à l'échéance du contrat en vigueur fin 2019. Dans ce jeu d'échecs, l'UE dispose de positions faibles, qui sont balayées dès que l'intérêt supérieur allemand est en jeu ; enfin, l'incidence de la récente élection américaine est encore inconnue.

## LE CAS DE L'UKRAINE

Le problème gazier ukrainien date de 1994-1995, quand l'Ukraine refusa la proposition de gaziers européens (dont Gaz de France) et de Gazprom de placer son réseau principal de transport au sein d'un partenariat international ; elle conserva son « arme gazière », mais

restitua son arsenal nucléaire. Les circonstances poussèrent l'Ukraine à faire usage de l'« arme gazière » à la fois vers l'amont russe et vers l'aval européen, créant une situation grave qui aurait pu être évitée si ce pays avait accepté la proposition des gaziers européens et adopté une structure fédérale pour conserver son intégrité territoriale. Au lieu d'un lien constructif, l'Ukraine est devenue une ligne de fracture au sein de l'Europe. Mais finalement, « Canada dry » de l'arme nucléaire, l'industrie gazière n'a-t-elle pas rempli sa mission de paix ?

*« Discuter  
d'un partenariat  
à long terme autour  
de projets gaziers  
est en soi un élément  
favorable à la paix »*

nie 70, la traversée du détroit de Sicile étant devenue techniquement envisageable, le gazoduc sous-marin Transmed fut construit en 1983, puis renforcé jusqu'à sa capacité de plus de 30 Gm<sup>3</sup>/an. Le transit de la Tunisie fut rémunéré à son choix, par un prélèvement sur le gaz ou par sa contre-valeur monétaire. Fort de ce succès, le modèle fut reproduit pour la traversée du Maroc à destination de l'Espagne et du Portugal. Les accords furent signés en 1992 et le gazoduc Maghreb-Europe (13 Gm<sup>3</sup>/an) mis en service en 1998, comportant un court tronçon sous-marin près de Gibraltar car l'accès direct depuis l'Algérie par plus de 2 000 m de fond n'était pas encore possible techniquement. Il le devint peu

## GAZODUCS SOUS-MARINS

Un autre exemple est celui de la relation de l'Algérie avec les pays du sud de l'UE. Au milieu de la décen-



© CHAGPG / FOTOLIA.COM

Le grand gazoduc Asie centrale traversant le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et la Chine a une capacité de 60 Gm<sup>3</sup>/an.

après et, pour répondre à la demande additionnelle, le Medgaz (8 Gm<sup>3</sup>/an) fut construit en 2008, reliant directement Oran à Almeria de préférence à un renforcement du Maghreb-Europe. Pendant toute cette période, les dissensions entre l'Algérie et le Maroc concernant les Sahraouis se sont estompées ; les relations à long terme établies sur le gaz naturel y ont très probablement contribué.

## FAVORISER LA PAIX

Enfin, on notera que de nombreux projets justifiés par des CLT fonctionnent dans le monde, tels que le grand gazoduc Asie centrale (Turkménistan, Ouzbékistan, Kazakhstan, Chine : 60 Gm<sup>3</sup>/an). D'autres comme l'IPI (Iran, Pakistan, Inde) ou le TAPI (Turkménistan, Afghanistan, Pakistan, Inde) attendent un contexte de paix possible pour être lancés. En revanche, le projet Nabucco promu par la Commission européenne s'acheva comme dans tout opéra ; l'intérêt présenté par la relation gazière à long terme ne fut pas suffisant pour surmonter l'incompatibilité de certaines parties prenantes et une structuration du projet compliquée par les règles de l'UE. Cependant, que des parties intéressées acceptent de discuter d'un partenariat à long terme autour de projets gaziers n'est-il pas en soi un élément favorable à la paix ? ■

## CAS D'ÉCOLE

La relation gazière entre l'Égypte et Israël mérite une mention particulière. Le contrat de fourniture par l'Égypte à Israël a fonctionné à partir de 2005 jusqu'à son annulation par l'Égypte en 2012 pour manque de gaz ; le cas est en arbitrage. En raison des découvertes israéliennes et de la forte demande du marché égyptien, un accord de principe a été conclu en 2015, le fournisseur étant cette fois Israël et les premières livraisons envisagées en 2017. Les deux pays sont restés en paix malgré leurs difficultés intérieures. De même, l'exploitation des découvertes sous-marines de l'Est méditerranéen devrait être l'occasion pour les pays concernés de privilégier une paix de voisinage et même de se raccorder au marché de l'UE.